



Commune de Chavannes-de-Bogis

AVIS DE LA MUNICIPALITÉ

DÉCISIONS DU CONSEIL COMMUNAL

Séance du 29 avril 2026 sous la Présidence de Mme Brigitte Girardin-Häsler

Préavis n° 01/2026 – Révision du Plan d’Affectation communal (PACOM) et de son règlement

Le Conseil communal a décidé :

D’approuver le préavis n°01/2026

Cet objet est soumis à référendum

Préavis n° 03/2026 – Demande de crédit de CHF 40’000.- pour la climatisation des chambres de l’Auberge

Le Conseil communal a décidé :

D’approuver le préavis n°03/2026

D’accorder à la Municipalité un crédit de CHF 40’000.-

D’autoriser la Municipalité à emprunter cette somme si nécessaire

Cet objet est soumis à référendum

Préavis n° 04/2026 – Rémunération de la Municipalité pour la législature 2026-2031

Le Conseil communal a décidé :

D’approuver le préavis n°04/2026

Cet objet est soumis à référendum

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Alain Barraud
Syndic



Mélissa Schreiber
Secrétaire municipale

Le référendum doit être annoncé par écrit à la Municipalité dans un délai de 10 jours, dès l’affichage des décisions du Conseil communal (art. 163 al. 1 LEDP).